



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/275/F/2021-2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION DES SEMENCES MARAICHÈRES, DE SOUCHES (MAÏS, PATATE DOUCE, POMME DE TERRE, SOJA, ARACHIDES ET BLE) ET DE PRE-BASE, ET DE PLANTATION DES SERRES CONVENTIONNELLES

Date de publication : le 01/04/2022

Date d'ouverture des offres : le 30/04/2022

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, Direction Générale de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), lance un avis d'appel d'offres pour l'acquisition du matériel de production des semences maraichères, de souches (maïs, patate douce, pomme de terre, soja, arachides et blé) et de pré-base, et de plantation des serres conventionnelles.

1. Objet

Le Présent marché concerne l'acquisition du matériel de production des semences maraichères, de souches (maïs, patate douce, pomme de terre, soja, arachides et blé) et de pré-base, et de plantation des serres conventionnelles.

2. Allotissement

Les fournitures à acquérir sont constitués d'un lot unique.

3. Financement

Le présent marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat, exercice 2021-2022.

4. Participation

La participation à ce marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

5. Garantie de soumission

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en annexe. **Le montant de la garantie de soumission est de quatre millions de francs burundais (4.000.000 FBU).**

NB : l'absence ou la non-conformité de la garantie de soumission entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

6.Consultation et acquisition du DAO

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures, à la Direction Générale de l'ISABU (Service Approvisionnements) située à l'Avenue de la Cathédrale, Tél : 22 22 33 90. Il peut également être obtenu sur présentation des bordereaux de versement d'un montant non remboursable de cent mille francs burundais (100 000 FBU) dont cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) versé au sous-compte de transit des recettes non fiscales N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et cinquante mille francs burundais (50 000 Fbu) versé à la caisse de l'ISABU, chaque fois en mentionnant « **Achat DAO N° DNCMP/.275./F/2021-2022** ».

7.Dépôt et Ouverture des offres

Les offres sous plis fermés et rédigées en langues française seront déposées à la Direction Générale de l'ISABU à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 30./04./2022 à 10 heures précises. L'ouverture des offres aura lieu en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, le 30./04./2022 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

8.Délai de livraison

Le délai de livraison des fournitures est de trente (30) jours calendaires à partir de la date de notification définitive du marché.

9.Délai d'engagement (Validité des offres)

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

10.Eclaircissements

Toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Bujumbura, le 30./03./2022

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISABU,

Dr. Alfred NIYOK WISHIMIRA (Msc.PhD)



LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE,

Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD)

